

En raison des mesures d'hygiène mises en place dans nos locaux, nous vous encourageons à prendre rendez-vous pour la consultation des dossiers à l'enquête publique.

En raison des mesures d'hygiène mises en place dans nos locaux, nous vous encourageons à prendre rendez-vous pour la consultation des dossiers à l'enquête publique. Sur demande écrite, il est également possible de recevoir une copie du dossier en format informatique.

Pour toutes questions et informations complémentaires, vous pouvez contacter :

Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions

Tél. 021 695 60 80

urbanisme@ecublens.ch

Informations de la Centrale des autorisations en matière de construction (CAMAC) pour les enquêtes en cours

[CORONAVIRUS - Plan de continuité CAMAC](#)